

SYNTHESE DES PRINCIPAUX ECHANGES ENTRE HABITANTS ET ASSOCIATIONS AUTOUR DE LA STRATEGIE MOBILITE DE LA VILLE DE LONGUENESSE FIN 2023



Sources : compte rendu de l'Agence d'Urbanisme des réunions avec les habitants les 30/11 et 21/12/23, et des échanges avec l'ADAV et les amis cyclotouristes du pays de Saint-Omer.

Pour une sécurisation des déplacements à vélo, les propositions concernent :

1) L'amélioration de l'existant :

- La peinture utilisée pour le marquage peut être glissante, en utiliser une autre ?
- Renforcer l'entretien de la voirie : feuilles au sol, haies non taillées, mousse, cailloux...)
- Relever certains panneaux, qui actuellement forcent les cyclistes à se baisser
- Compléter le sens interdit "sauf vélo" face à la cité Blaise Pascal
- Baisser les bordures trop hautes près du laboratoire d'analyses médicales face à la cité scolaire Blaise Pascal
- Améliorer la voie verte actuelle rue Clémenceau, qui n'est pas un aménagement préconisé en ville, en attendant d'autres réflexions :

-Créer une entrée/sortie spécifique vélo <https://maps.app.goo.gl/G5LCCZtGCZQTKaDu6>

-Marquage manquant de la traversée piéton / vélo :

<https://maps.app.goo.gl/XouVa3iqfsY768N59>

-L'abaissé de bordure pour entrer et sortir sur la voie verte pourrait être allongé :

<https://maps.app.goo.gl/9j1J93pHfdLnEZtN6>

2) Le développement d'itinéraires alternatifs :

- Pour éviter l'avenue Courbet :
 - Faciliter la circulation rue Brueghel (dos d'ânes)
 - Valoriser l'utilisation de l'impasse Guy Mollet
- Pour éviter les axes principaux, valoriser les "voyettes", les petites routes et chemins, avec mise en place d'un jalonnement vélo, et suppression de certaines bordures ou potelets pour faciliter leur accès

3) Des pistes de réflexion pour de nouveaux aménagements sécurisés :

- Améliorer la signalétique sur le giratoire de Mc Donald's, suivant les nouvelles préconisations de marquage (guide cyclable agence d'urba)
- Secteur Blaise Pascal :
 - Aménagement en espace partagé de la passerelle piétonne, à la suite une voie verte et une piste cyclable sur le délaissé actuel entre Blaise Pascal et la partie basse de la rue des Frères Camus. Réflexion à mener sur la continuité cyclable rue Blaise Pascal.
 - Adapter les bornes et poteaux pour permettre un passage fluide à vélo, tout en excluant les engins motorisés (+rappel par signalétique)
 - Traversée Blaise Pascal-Complexe des Bruyères/Mc Do
- Pistes cyclables à double-sens routes de Wisques et des Bruyères
- Aménager le chemin des Chartreux et la route de Tatinghem

- L'avenue Courbet, bande cyclable bi directionnelle côté droit sens Longuenesse vers St Omer
- L'avenue Rimbaud
- L'avenue Clémenceau, aménagement non préconisé en ville (vitesse piétons/cyclistes différentes, le vélo prend de la vitesse (pente) là où il y a bcp de sorties de garage ou de parking
- La rue de l'Argilière pour rejoindre Wizernes facilement
- Chemin entre le bout du secteur des Genets et le secteur de l'université
- Rue Cordonnier
- Rue des Frères Camus
- Route de Lumbres
- Avenue Léon Blum : dans la poursuite des aménagements, réflexion à mener sur la création d'aménagements cyclables (type 2 piste unis ou 1 bidirectionnelle) en prenant en compte les giratoires dans le cadre d'un réaménagement complet de la voirie
- Route de Blendecques :
 - Renforcement de la signalétique en indiquant les traversées cyclables (aplats verts aux différentes entrées des entreprises). La sortie de l'aménagement vers Saint-Omer pourrait être renforcée par une traversée cyclable. La fin de la voie verte côté Malassise est à retravailler : stationnement gênant au niveau du garage automobile et absence d'entrée / sortie de la voie verte. Un axé sécurisé vers le parking d'Auchan pourrait être réfléchi.
 - Aménagement d'une piste cyclable côté droit dans le sens Longuenesse-Blendecques, aménagement piétons à gauche
- Entre les lotissements d'Arques et de Longuenesse, parallèles aux voies existantes, création d'une voie verte qui déboucherait dans les quartiers d'Arques et Longuenesse Avenue Buffon en équipant cette artère de pistes cyclables jusqu'à la route de Blendecques (Desserte espace Scénéo et Ecole George Sand)
- Rue Lamartine et rue Victor Hugo à mettre en sens unique (montant pour Lamartine et descendant pour Victor Hugo) pour être dans le bon sens de circulation en bas de la rue Victor Hugo, sur l'anneau vers la passerelle comportant des places de stationnement côté droit
- Pour faciliter l'accès à vélo au Centre culturel Lamartine, suppression du stationnement en bas de la rue Lamartine pour créer un double sens cyclable.
- Allée Bultel, création d'une voie partagée et d'une voie verte de chaque côté de l'école du Centre
- Accès Longuenesse-Eurovélo :
 - Aménager une voie verte sur le chemin du Cœur Joyeux avec la création d'un pont enjambant la Haute Meldyck
 - Aménager une voie verte côté Collège de la Morinie sur le chemin existant rejoignant la Haute Meldyck, au niveau de l'écluse Saint Bertin
 - Voir pour la création d'une voie verte en prolongement de la rue Rembrandt pour rejoindre l'Eurovélo, avec la création d'un pont comme pour le premier point
- Rue Delacroix : l'aménagement du trottoir en voie verte n'est pas une solution adaptée : le trottoir est partagé alors que la proximité du collège de la Morinie fait qu'un nombre important de piétons s'y déplacent. De plus, la circulation à vélo dans l'autre sens ne fait l'objet d'aucun aménagement (pictogrammes sur la chaussée qui ne constituent pas un aménagement cyclable).
- Développer le marquage et la signalisation : plus des SAS vélo, de marquages verts, de tournes à gauche cyclistes aux feux, plus de signalétiques (pour se repérer et pour donner de la visibilité aux cyclistes sans gêner les personnes à mobilité réduite)

En conclusion de toutes les propositions, il a été rappeler l'importance d'assurer une continuité entre les différents aménagements de la commune ainsi qu'avec les communes voisines.

4) La création de nouveaux services

- Expérimenter des stations de gonflage/réparation
- Développer le stationnement sécurisé, avec prises pour recharger les vélos électriques, tout en ne gênant pas le déplacement des personnes à mobilité réduite
- Expérimenter : des zones 30 complétées d'une priorité aux cyclistes sur les voitures, des rues fermées aux voitures à l'exception des riverains, "journées sans voiture"...
- Eclairer les aménagements pour assurer la sécurité des cyclistes

5) Le renforcement de la communication

- Mettre en valeur les services communaux et intercommunaux en lien avec le vélo
- Développer la communication autour de ce qui existe déjà : location de vélo, les actions de l'ADAV et des amis cyclotouriste de Saint-Omer, les manifestations autour du vélo, les aménagements cyclables et stationnements....
- Développer les actions de sensibilisation : apprendre à faire du vélo dans les écoles, informer la population sur les bienfaits du vélo, le gain de temps et le gain écologique qu'il représente, sorties de groupes dans la ville, jeux/défis...
- Rappel autour du partage de la voirie et des comportements à adopter
- Distribution de kits d'éclairage/visibilité, notamment aux enfants
- Support papiers toutes boîtes aux lettres, sur les réseaux sociaux, adaptés aux personnes en situation de handicap

Parmi les remarques faites par les participants, une attention particulière est portée à la qualité environnementale des matériaux utilisés pour réaliser les aménagements.

POST SCRIPTUM :

Ce document est une synthèse des échanges qui ont eu lieu avec les usagers et la population longuenessoise. A l'issue de phases d'études techniques et budgétaires, l'ensemble des propositions fera l'objet d'une réponse en faisabilité. Les actions retenues seront ensuite hiérarchisées et intégrées dans le plan d'action pluriannuel lié à la mobilité douce. Nous remercions tous les participants pour leur engagement et les idées qui nous ont été partagées.